

Liste des Délibérations Conseil Municipal du 4 septembre à 18 h 30

Date de convocation : 27/08/2025

Affichage ordre du jour : 27/08/2025

Conseillers en exercice : Philippe TOURRIER ; Jannick DE SALVADOR ; Alain IDOUX ; Romuald KLEIN ; Philippe MARTIN ; Valérie ROFIDAL ; Martine DURAND-RAMBIER ; Jérôme THONNAT ; Philippe GERBIER ; Franck BRITTO ; Soizic CHARLES ; Adrien GONZALVEZ ; Cloé PAUL-VICTOR

Pouvoirs : Olivier PUJOLS a donné procuration à Philippe TOURRIER ; Virginie BADAROUX a donné procuration à Romuald KLEIN

Absents : Solane SPEISER ; Laurent MARSEAULT ; Elisette BASTOS GOMES ; Victorine FRAISSE ;

En exercice : 19

Présents : 13

Votants : 15

Désignation du secrétaire de séance : Jérôme THONNAT

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 1^{er} juillet 2025

- 45-1 Approbation du PCS et du DICRIM
- 46-2 Contrats d'alternance : services administratif et technique
- 47-3 Projet de parc photovoltaïque communal
- 48-4 Révision des loyers des bâtiments communaux
- 49-5 Clôture des lignes TVA
- 50-6 DM 1 – Budget annexe TVA
- 51-7 Contrat SACEM
- 52-8 Gîtes communaux – Convention AIRBNB
- 53-9 CCGPSL – Convention de mise à disposition de services – cabanisation
- 54-10 Présentation du rapport d'activités de la CCGPSL
- 55-11 CCGPSL – Avis sur le PPGDID
- 56-12 CCGPSL – Convention de partage de données pour la constitution du PICS de la CCGPSL
- 57-13 Délégations du Maire - précision

Approbation du PV du conseil du 1^{er} juillet 2025 : à l'unanimité

04.09.2025 / N° 45-1 / 9 Autres domaine de compétences/ 9.1.3 Actes relatifs à la sécurité
Approbation du PCS et du DICRIM

Entendu l'exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** le PCS et ses documents annexes actualisés ainsi présentés ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à prendre toutes les dispositions liées à l'exécution de la présente délibération



Conseillers en exercice : Philippe TOURRIER ; Jannick DE SALVADOR ; Alain IDOUX ; Romuald KLEIN ; Philippe MARTIN ; Valérie ROFIDAL ; Martine DURAND-RAMBIER ; Jérôme THONNAT ; Philippe GERBIER ; Franck BRITTO ; Soizic CHARLES ; Adrien GONZALVEZ ; Cloé PAUL-VICTOR

Pouvoirs : Olivier PUJOLS a donné procuration à Philippe TOURRIER ; Virginie BADAROUX a donné procuration à Romuald KLEIN

Absents : Solane SPEISER ; Laurent MARSEAULT ; Elisette BASTOS GOMES ; Victorine FRAISSE ;

En exercice : 19

Présents : 13

Votants : 14

Monsieur Franck BRITTO ne prend pas part au vote

04.09.2025 / N° 46-2 / 4. Fonction publique / 4.2.5. Autres actes
Recrutement de contrats d'alternance

Entendu l'exposé de Monsieur, le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son adjoint délégué à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Conseillers en exercice : Philippe TOURRIER ; Jannick DE SALVADOR ; Alain IDOUX ; Romuald KLEIN ; Philippe MARTIN ; Valérie ROFIDAL ; Martine DURAND-RAMBIER ; Jérôme THONNAT ; Philippe GERBIER ; Franck BRITTO ; Soizic CHARLES ; Adrien GONZALVEZ ; Cloé PAUL-VICTOR

Pouvoirs : Olivier PUJOLS a donné procuration à Philippe TOURRIER ; Virginie BADAROUX a donné procuration à Romuald KLEIN

Absents : Solane SPEISER ; Laurent MARSEAULT ; Elisette BASTOS GOMES ; Victorine FRAISSE ;

En exercice : 19

Présents : 13

Votants : 15

04.09.2025 / N° 47-3 / 3. Domaine et patrimoine
Projet de parc photovoltaïque communal

Considérant que la société SAS Watt-Pic réalisera les études techniques et environnementales nécessaires au projet, en partenariat avec la SCIC Enercoop Languedoc Roussillon SA.

Considérant que la société SAS Watt-Pic devra déposer les demandes d'autorisations nécessaires à l'édification de la centrale photovoltaïque et de ses équipements annexes ;

Considérant que ces étapes impliquent la signature d'une promesse de bail emphytéotique ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE

- **DE SOUTENIR** ce projet dont le but est la production d'énergie renouvelable, et qui s'inscrit dans la politique de développement de la commune ;
- **D'ACCEPTER** les conditions proposées par la société SAS Watt-Pic, à savoir :
 - Promesse de bail formée pour une durée initiale de 30 ans ;
 - Réitération possible de la promesse en bail emphytéotique d'une durée initiale de 10 ans ;
 - Loyer versé à la commune pendant l'exploitation de la centrale allant d'un minimum de 500€ HT / ha / an à un maximum de 1 500€ HT / ha / an ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer avec la société SAS Watt-Pic tout document afférent au projet, et notamment la promesse de bail emphytéotique et de servitudes, le bail emphytéotique et les servitudes à venir, ainsi que toutes les pièces nécessaires au dépôt de la déclaration préalable.



Conseillers en exercice : Philippe TOURRIER ; Jannick DE SALVADOR ; Alain IDOUX ; Romuald KLEIN ; Philippe MARTIN ; Valérie ROFIDAL ; Martine DURAND-RAMBIER ; Jérôme THONNAT ; Philippe GERBIER ; Franck BRITTO ; Soizic CHARLES ; Adrien GONZALVEZ ; Cloé PAUL-VICTOR

Pouvoirs : Olivier PUJOLS a donné procuration à Philippe TOURRIER ; Virginie BADAROUX a donné procuration à Romuald KLEIN

Absents : Solane SPEISER ; Laurent MARSEAULT ; Elisette BASTOS GOMES ; Victorine FRAISSE ;

En exercice : 19

Présents : 13

Votants : 14

Madame Martine DURAND-RAMBIER ne prend pas part au vote

04.09.2025 / N° 48-4 / 3. Domaine et patrimoine
Révision des loyers communaux

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal :

- **APPROUVE** la révision du loyer ainsi présentée
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son adjoint délégué à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération

Conseillers en exercice : Philippe TOURRIER ; Jannick DE SALVADOR ; Alain IDOUX ; Romuald KLEIN ; Philippe MARTIN ; Valérie ROFIDAL ; Martine DURAND-RAMBIER ; Jérôme THONNAT ; Philippe GERBIER ; Franck BRITTO ; Soizic CHARLES ; Adrien GONZALVEZ ; Cloé PAUL-VICTOR

Pouvoirs : Olivier PUJOLS a donné procuration à Philippe TOURRIER ; Virginie BADAROUX a donné procuration à Romuald KLEIN

Absents : Solane SPEISER ; Laurent MARSEAULT ; Elisette BASTOS GOMES ; Victorine FRAISSE ;

En exercice : 19

Présents : 13

Votants : 15

04.09.2025 / N° 49-5 / 7. Finances
Clôture des lignes TVA

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** la clôture des lignes TVA citées précédemment
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son adjoint délégué à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

04.09.2025 / N° 50-6 / 7. Finances / 7.1 Décisions budgétaires
DM 1 – Budget Annexe TVA

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** la décision modificative telle que présentée
- **VOTE** la décision modificative pour le budget annexe TVA
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son adjoint délégué à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération



04.09.2025 / N° 51-7 / 8.9. Culture
Contrat SACEM

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** la proposition de souscription au forfait annuel ainsi présentée,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son adjoint délégué à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

04.09.2025 / N° 52-8 / 3. Domaine et Patrimoine / 3.3 Locations
Gîtes communaux – Convention AIRBNB

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** la mise en ligne des gîtes sur la plateforme AIRBNB,
- **APPROUVE** les modalités de la convention pour la plateforme AIRBNB,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son adjoint délégué à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération

04.09.2025 / N° 53-9 / 8.8. Environnement
Convention de mise à disposition de services – Charte contre la cabanisation – CCGPSL

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** la convention de mise à disposition telle que présentée
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son adjoint délégué à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

04.09.2025 / N° 54-10 / 5. Institutions et vie politique / 5.7. Intercommunalité
Présentation du rapport d'activités de la CCGPSL 2024

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **PREND ACTE** du rapport annuel d'activités de la CCGPSL pour l'année 2024
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son adjoint délégué à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

04.09.2025 / N° 55-11 / 5. Institutions et vie politique / 5.7. Intercommunalité
Avis sur le PPGDID - CCGPSL

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **REND** un avis favorable sur le projet de plan partenarial de gestion de la demande et d'information des demandeurs (PPGDID) présenté par la communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son adjoint délégué à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

04.09.2025 / N° 56-12 / 5. Institutions et vie politique / 5.7. Intercommunalité
Convention de mise à disposition de données pour l'élaboration PICS

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** la convention de mise à disposition telle que présentée
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son adjoint délégué à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

04.09.2025 / N° 57-13 / 5. Institutions et vie politique /
Délégations du Maire – Précision

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la modification du point 8 de la délibération 16-5 du 25 mai 2020
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son adjoint délégué à signer tout document à l'exécution de la présente délibération.

Les autres dispositions de la délibération n°16-5 du 25 mai 2020 restent inchangées.

